

RÉSIDENCE MÉDICALISÉE

MARCELLE DEVAUD

31, rue Jean-Jacques Rousseau
92700 COLOMBES
Tél. : 01 41 19 75 30
marcelle-devaud.direction@arpavie.fr



POUR ACCÉDER À LA RÉSIDENCE

Transports en commun : gare du stade à partir de la gare Saint-Lazare direction Ermont Eaubonne. Bus à proximité ligne 140, 235, 240, 276. Arrêt Pont du chemin de fer ou Solferino.

Par la route : accès par A86 ou D13

ARPAVIE, une histoire qui nous relie

Le Groupe associatif ARPAVIE est le premier gestionnaire de résidences pour personnes âgées dans le secteur associatif non-lucratif en France. ARPAVIE est constitué de 125 établissements (46 établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes, 77 résidences autonomie, 1 résidence services et 1 service de soins infirmiers à domicile). Il héberge 9 000 résidents et emploie près de 3 000 collaborateurs. Chacune de nos résidences a pour objectif de répondre au niveau d'exigence que nous nous sommes fixé afin de vous garantir le meilleur accompagnement.

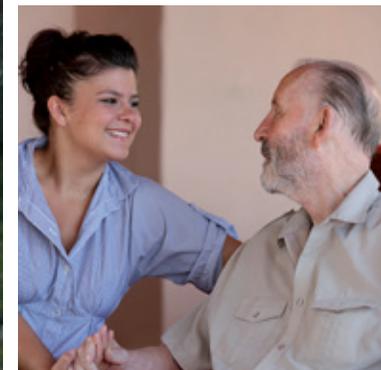
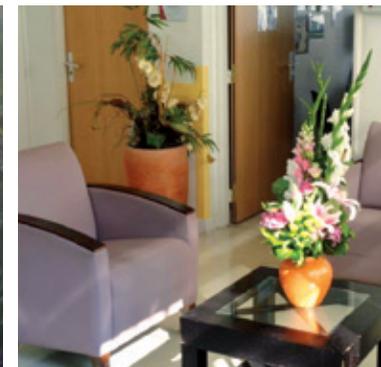


Siège social : 8, rue Rouget de Lisle
92130 ISSY-LES-MOULINEAUX
Tél. : 01 41 09 43 43
www.arpavie.fr


ARPAVIE
GROUPE ASSOCIATIF
Une histoire qui nous relie

Résidence
**Marcelle
Devaud**
COLOMBES - 92

EHPAD



31, rue Jean-Jacques Rousseau
92700 COLOMBES
Tél. : 01 41 19 75 30


ARPAVIE
GROUPE ASSOCIATIF
Une histoire qui nous relie

La résidence Marcelle Devaud est un établissement médico-social, accueillant des personnes âgées en perte d'autonomie ou dépendantes nécessitant un accompagnement et une prise en soins adaptés.



VIVRE COMME À LA MAISON

La résidence Marcelle Devaud se situe dans les quartiers des Bouviers à Colombes. Elle est composée de chambres individuelles et doubles réservées à l'accueil des couples.

Elle est dotée d'un jardin extérieur et d'une terrasse adaptée à tous les résidents. L'établissement met à disposition des familles une chambre d'hôte lors de leurs visites aux résidents.

L'établissement dispose d'un espace multi sensoriel, d'un

espace balnéothérapie, d'un espace kinésithérapie, de deux salles TV dont une dans l'unité de vie spécifique.

Une unité spécifique pour troubles neurocognitifs

La résidence propose une unité spécifique de 24 places pour les personnes atteintes de la maladie neuro évolutives permettant d'assurer un accompagnement adapté.

La résidence est conventionnée au titre de l'Aide personnalisée au logement (APL) et est habilitée à recevoir des bénéficiaires de l'Aide sociale (AS).

L'HÉBERGEMENT

Les chambres sont spacieuses et fonctionnelles, équipées d'un placard de rangement, de prises de téléphone et TV.

La salle de bain individuelle est adaptée : douche de plain-pied, lavabo avec un grand miroir, des barres d'appui.

Chaque chambre est personnalisable.

Les résidents ont la possibilité d'apporter leurs propres meubles pour leur permettre de recréer un lieu familial et personnalisé.

La restauration est réalisée sur place par un Chef de cuisine et ses équipes, qui préparent des repas traditionnels respectant les régimes alimentaires particuliers.

Des repas à thème sont régulièrement proposés.



LES ACTIVITÉS

L'équipe de la résidence convie les résidents tout au long de l'année à participer à de nombreuses animations : loisirs, culture, stimulation des sens, ateliers de créativité, activités physiques, zoothérapie. Elle propose également des ateliers artistiques comme l'art thérapie (peinture, poterie..) et des activités musicales (chant, piano).

Ces activités sont essentielles dans la vie de l'établissement, elles ont pour objectif de maintenir les facultés intellectuelles ainsi que le lien social. Forte de sa volonté d'ouverture sur l'extérieur, la résidence propose également des animations intergénérationnelles avec les écoles environnantes, favorisant les rencontres.

LES + DE LA RÉSIDENCE

1. Une résidence récente
2. Située en centre ville
3. Un espace multi sensoriel
4. Des animations très variées
5. Une unité spécifique pour troubles neurocognitifs



LES SOINS

L'équipe pluridisciplinaire assure, l'accompagnement des personnes âgées, dans les actes essentiels de la vie quotidienne, la prise en charge des soins et favorise le maintien de l'autonomie du résident le plus longtemps possible.

Sous la responsabilité du directeur d'établissement, cette équipe est composée du personnel accompagnant et soignant, du personnel d'animation et administratif. Le médecin coordonnateur est garant de la qualité de la prise en charge gériatrique des résidents en favorisant la coordination générale des soins entre les différents professionnels de santé (salariés et libéraux) intervenant dans l'établissement.

Un projet de soins individualisé, visant à prendre en charge la personne âgée accueillie en tenant compte de ses besoins spécifiques, est élaboré en collaboration avec le résident, ses proches et l'équipe pluridisciplinaire. Il propose une prise en soins adaptée et met en place des actions individualisées de prévention de la perte d'autonomie.

